

EMPLOI & HANDICAP

Company name : UEL

Activity sector : Autres

Company category : Fondation, Association, ONG

Description of the action

Ré-édition de la "Charte commune pour promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi", la première datant de 2004. Signature officielle le 3 décembre 2015 à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées dans les locaux de Info-Handicap, par l'UEL, l'INDR, les syndicats OGB-L et LCGB. L'acte de signature était encadré par une conférence de presse et des témoignages de salariés handicapés et d'entreprises.

Context

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi est à la baisse, le nombre de demandeurs d'emploi ayant le statut de salarié handicapé est en augmentation. La Journée internationale des personnes handicapées a servi de cadre pour cette action.

Approach

La charte commune de 2004 a été réécrite pour mieux faire ressortir l'engagement des parties et mettre en place des actions concrètes pour améliorer la situation des demandeurs d'emploi en situation de handicap. La première action a été d'élaborer un formulaire de compétences anonymisé à destination des demandeurs d'emploi ayant le statut de salarié handicapé et ce en partenariat avec l'ADEM. Il a été présenté lors d'une première conférence de sensibilisation des entreprises et de personnes en situation de handicap tenue à la Chambre de Commerce le 19 avril 2016. Le formulaire est disponible auprès des parties signataires de la charte commune et une fois rempli, il peut être placé sur le JobBoard de l'ADEM. Une seconde conférence de sensibilisation est prévue fin 2016.

Objectives

- Proposer une approche pragmatique aux entreprises pour renforcer l'inclusion de personnes en situation de handicap dans le monde du travail et multiplier les efforts envers ces dernières, au niveau de leur recrutement, de leur inclusion, de leur rétribution, de leur formation, de leur carrière, de la gestion de leur retour et donc de leur employabilité;
- Surmonter les situations d'évitement, de rejet et d'isolement que les personnes handicapées peuvent subir lors de la recherche d'un emploi;
- Informer les entreprises des démarches à entreprendre pour inclure des personnes portant un handicap, leur offrir une chance d'intégration professionnelle par une formation, un stage ou un emploi adéquat et contribuer ainsi à leur autonomie.

Impact

Non encore mesurable.

« To do »

Renseigner sur les compétences, le savoir-faire, l'expérience et les formations du demandeur d'emploi ainsi que sur les aménagements ou adaptations nécessaires.

« Not to do »

Ne pas renseigner sur ce que le demandeur d'emploi ne sait pas faire du fait de son handicap. Ne pas informer sur les aspects en lien direct avec l'identité et l'état de santé du demandeur d'emploi.